

## Jadis, à la Guillotière, sur les limites du Velin

# LA MOTTE

### Une poype — un château — un carrefour de routes

Sur le territoire lyonnais de la rive gauche du Rhône, situé autrefois au pays de Velin, les poypes étaient nombreuses : il y avait là la grande et la petite motte, la motte de Béchevelin, la motte de la Ferrandière, le Montcelet...

Toutes ces buttes de terre artificielles ont disparu et il est difficile, aujourd'hui, de retrouver leur emplacement exact, le terrain ayant été tellement bouleversé, à plusieurs reprises, remblayé, nivelé par les terrassements nécessaires à la construction des rues et des maisons modernes. Il n'est pas facile, même par la pensée, de rétablir les conditions primitives de la surface du sol.

En avant des collines morainiques qui portent Montchat, St-Alban et Bron, s'étend, à l'altitude de 175 à 180 m., une espèce de plateforme caillouteuse : c'est la terrasse d'alluvions fluvio-glaciaires des géologues, dite "terrasse de Villeurbanne", son ressaut étant spécialement visible dans cette ville. Elle dominait de 15 m. environ le niveau du Rhône.

Il convient de remarquer que cette terrasse de raccordement n'allait pas jusqu'au fleuve : juste à son milieu, en face de Béchevelin, elle dessinait une pointe avancée, une sorte d'éperon (Bech in Vellein). (1)

En avant de cette terrasse, c'était une plaine qui autrefois se trouvait à peu près au niveau du Rhône à l'altitude 165 m. Elle était très large au nord et au sud de l'éperon (quartier des Brotteaux et quartier situé au sud de l'Université). Les vieilles chartes et les anciens terriers de l'hôtel-Dieu la représente, surtout au voisinage du fleuve, formée de lones, de prairies marécageuses, parsemée de broussailles, de zones boisées, de "brotteaux", quelque chose d'analogue à ces espaces que nous voyons aujourd'hui entre Vaux-en-Velin et Miribel. Les textes lyonnais d'autrefois parlaient des "vallées au-delà du Rhône", des "vallées proches Villeurbanne", des "vallées en Velin" (in vallibus in Velleno). Au milieu de cette plaine coulaient la Rize et jadis d'autres ruisseaux, sortes de délaissés du Rhône.

« On y voyait néanmoins apparaître, précise M. A. Cholley, (2)

(1) On trouve cette graphie ancienne dans un parchemin original de 1310. Archives de l'Isère : B. 3.613.

(2) A. Cholley : *Histoire Topogr. du Quart. de la Guillotière*, 1923. — Revue du Lyonnais, page 145.

quelques légères bosses qui semblaient détachées de la terrasse et que l'on a appelées longtemps des mottes ou des mollards : motte de Béchevelin au sud de la place du Pont, bosse de la Par-Dieu, motte du château de la Motte, etc... ». Seules elles étaient à l'abri du terrible fléau de cette plaine, le Rhône. A chaque crue, il l'inondait, il la ravageait...

\*\*

Il y eut probablement de bonne heure, un passage sur le fleuve dans ces parages et il est très plausible qu'à l'époque romaine la traversée du Rhône se faisait en face de Béchevelin : c'est l'opinion avertie de M. Amable Audin et la présence de vestiges de monuments funéraires romains en est un indice de probabilité.

Un seul endroit était favorable, le point resserré et un peu surélevé entre l'éperon de la terrasse et le Rhône : sitôt le fleuve franchi, la route avait à traverser un très court espace en bas-fond marécageux, elle atteignait rapidement l'éperon « qui pousse une avancée jusque vers le carrefour de la rue des Trois-Pierres et de la rue d'Avignon ». (3).

C'est là que la voie antique atteignait « un sol assez ferme pour qu'on puisse y établir un premier carrefour de routes » ouvertes à travers la plaine (le trivium des Trois-Pierres). La motte de Béchevelin fortifiée par l'archevêque Jean de Belles-mains surveillait cette première "patte d'oie". Puis, la route après avoir franchi un bras de la Rize (qui coulait au niveau de la rue Creuzet), atteignait la terrasse et se dirigeait de là vers les divers points de l'horizon : Crémieu, Vienne, Heyrieux, Grenoble et les pays alpins. (4)

Or, c'est au voisinage de la bifurcation de ces routes de l'Est, sur cette terrasse, que se dressait au moyen âge, la "Grande Motte", sur laquelle fut assis, à une époque inconnue, un des fiefs les plus importants de la Guillotière : le château de la Motte, remplacé aujourd'hui par le Fort Lamothe.

« L'ancien château de la Mothe, transformé en position fortifiée, écrivait J. Meifred en 1846 (5), est situé à l'extrémité méridionale de la Guillotière, tout près de la grande route de Lyon à Marseille : motte veut dire petit monticule ; en effet, ce château est bâti sur une petite éminence isolée des autres habitations. On ne connaît pas la date précise de sa construction ; on sait seulement qu'il était décoré au titre de fief au commencement du seizième siècle et qu'il appartenait à la maison de Villeneuve ».

Le 6 avril 1476, le Parlement de Grenoble tint ses assises dans la "maison" du Gentilhomme Jean de Villeneuve. Il s'agit peut-être de cette maison forte de la Motte, car on dénommait de ce terme en Dauphiné les châteaux faisant fief sans juridiction.

Le baron Achille Raverat cite le château de la Motte dans ses Excursions archéologiques "Autour de Lyon" (6) : « ce château tire son nom de sa position sur une légère éminence, il est can-

(3) A. Audin : *Le passage du Rhône à Lyon*, "Evocations" n° 49-50, page 616.

(4) A. Kleinclaus. — *Lyon. La Formation de la Cité*, 1925, p. 338.

(5) Meifred. — *Hist. de la Guillotière* 1846, p. 29.

(6) A. Raverat. — *Autour de Lyon*, 1865, p. 741.

tonné de tours et de tourelles, différentes de forme et de hauteur et constituent un ensemble assez heureux. Il n'est pas probable que ni lui, ni les autres fiefs de la Guillotière aient été bâtis en vue de résister à une attaque ou de garantir Lyon ».

Dans le plan général du bourg de la Guillotière dressé à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle par Mornand, syndic dudit lieu, le château de la Motte est représenté par une vignette où l'on devine un gros tertre complanté d'arbres et par derrière un bâtiment muni d'une imposante toiture et flanqué de quatre tours d'inégale hauteur, ornées de créneaux ou de toits en poivrière, surmontés de girouettes.

Le château de la Motte devait avoir noble allure aux siècles passés (7), il reçut d'ailleurs des hôtes célèbres : Marie de Médicis qui venait à Lyon épouser le roi Henri IV, accompagnée de sa suite « alla ouïr la messe à la Motte et y disna le trois décembre seize cent ». Louis XIII, en revenant du Languedoc, en fit au passage sa résidence...

\*\*

Mais ce qui intéresse notre étude, ce n'est pas le passé de cette maison forte, c'est la présence elle-même de cette grande "motte" qui servit d'assiette à ce château. Le simple fait que cette poype ou monticule de terre ait donné son nom au moyen âge à un fief, nous paraît être une preuve qu'elle devait être antérieure au primitif donjon établi sur elle. Dans ce cas on pourrait rappeler l'opinion de C. Jullian : le moyen âge a utilisé les poypes mais ne les a pas créées. (8)

Faut-il voir dans ce tertre une borne de jalonnement antique : sauf son emplacement, rien ne nous autorise à l'affirmer. La butte du Fort Lamothe a disparu depuis longtemps sans avoir été fouillée. Cependant dès l'époque romaine ce domaine a dû être habité : le vieux plan de Mornand indique en arrière du château un lieu dit Villemagne ; ce toponyme est un indice en faveur de la présence en ces parages, à l'époque gallo-romaine, d'une villa importante (villa magna).

D'ailleurs, des vestiges romains ont été trouvés "à la Motte". Les moines d'Ainay montraient autrefois dans le jardin de leur église une pierre servant de réservoir avec inscription antique : « elle avait été découverte au XVI<sup>e</sup> siècle dans la Maison de la Motte, à la Guillotière. (9)

Ce site était d'importance : Dans le voisinage de cette motte venaient converger jadis la plupart des anciennes routes du Velin. Notre poype avant d'être absorbée dans les ouvrages militaires de la féodalité, a sans doute pu jouer un rôle de surveillance sur la circulation routière, selon la tradition des mottes à signaux : elle dominait de sa hauteur la plus importante bifurcation de voies romaines de l'Est lyonnais située dans les parages de la place Victorien-Sardou, autrefois place de la Croix.

Cette véritable patte d'oie de chemins antiques tirait son nom de la présence d'une vieille croix de Carrefour. Elle avait peut-

(7) J. Drevel en a donné des dessins fort évocateurs dans le "Lyon de nos pères".

(8) On a cependant construit ou tout au moins aménagé des poypes jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle : témoin la célèbre poype de Villars-les-Dombes qui renferme dans son sein des constructions de l'époque romaine.

(9) De Boissieu. — *Inscriptions de Lyon*, p. 394.

être elle-même succédé à une colonne milliaire romaine retrouvée près de là...

Sur cette place, centre primitif de la Guillotière, s'élevait l'ancienne église de ce bourg, entourée de son cimetière. D'après Crépet (10), ce sanctuaire agrandi en 1619 était d'origine romaine. Or, lors de sa destruction au XVIII<sup>e</sup> siècle, on découvrit dans les démolitions de cette église un tronçon de colonne employé comme borne routière. Il avait été brisé par le bas, depuis son appropriation à cet usage, d'après Allmer (11).

Couronné au moyen d'une profonde et large entaille circulaire; d'une sorte de grossier chapiteau, cette pierre itinéraire était dédiée à l'empereur Constantin. Une partie de l'inscription était effacée : aucune indication de distance ; il ne faut pas s'en étonner, c'est le cas de tous les milliaires de Constantin trouvés dans la région : à Vienne, à Izeau et à Passeron.

Cette pierre alla échouer par la suite comme butte-roues au portail de la cour d'une auberge de rouliers, rue des Asperges, où on pouvait la voir encore en 1854.

Rétablie par la pensée dans son emplacement primitif sur la "place de la Croix", cette borne routière atteste l'antiquité de cette "patte d'oie" que M. Audin appelle fort justement le carrefour du réseau roulier romain, dans sa remarquable étude sur le passage du Rhône à Lyon.

Le caractère "routier" de ce site de la motte est également attesté par la présence dans son voisinage, au moyen âge, d'une léproserie : la Madeleine.

« Il y avait là les conditions exigées pour l'emplacement d'une maladrerie, situation en dehors mais à proximité de la ville, au croisement de voies importantes venant d'Italie, du Midi et du Dauphiné » (12).

Ainsi le voyageur arrivant des régions de l'Est était obligé de passer devant la maison des lépreux et les pauvres ladres pouvaient profiter des aumônes (13).

Les "frères lépreux" menaient là une vie communautaire, à part la société. Ils avaient une chapelle, un cimetière, des loges, un puits pour leur usage, un grand jardin pour leurs légumes, une forêt pour leur bois de chauffage (nemus leprosorium), des champs...

Dans une terre qu'ils possédaient entre la "strata" publique de Vienne et la route d'Heyrieux (viam qui ducit ad Airiacum), ils avaient planté une vigne, précise une charte de 1215 (14).

A cet endroit, seule l'étendue de cette vigne séparait ces grands chemins d'origine romaine. C'est donc au voisinage de la jonction de ces routes, sur l'emplacement, sans doute, des dépendances actuelles du Fort Lamothe qu'il faut situer ce vignoble des lépreux.

Une grande Motte ou une poype vedette érigée dans ces parages n'est pas un fait insolite, surtout au Bas-empire, à l'époque où l'empereur Constantin faisait réparer les voies romaines qui avaient déjà souffert des premières invasions barbares.

Dr Joseph SAUNIER

(10) C. Crépet. — *Nol. hist. sur la Guillotière*. 1845, p. 15.

(11) Allmer. — *Inscriptions de Vienne*. 1875. Tome I, n° 42.

(12) Dr Drivon. — *La léproserie de la Madeleine*. 1906, p. 16.

(13) A Crémieu et à Bourgoin, les maladreries occupaient des emplacements analogues en dehors de la ville, à l'arrivée des routes de Lyon et de Vienne.

(14) Cartulaire lyonnais. Tome I, p. 182.